



Université Paris-Est Marne-la-Vallée

Licence Mathématiques et Informatique

Première année

Portail commun :

- Mathématiques
- Informatique
- Ingénierie Mathématique et Informatique (IMI)
(S1, S2, S3 communs)

Licence Mathématiques et Informatique Appliquées aux Sciences Humaines et Sociales (MIASHS)

Première année

Parcours MASS

Université Paris-Est Marne-la-Vallée (UPEM)
5 Bd Descartes – 77454 Champs-sur-Marne - Marne la Vallée Cedex 2
www.u-pem.fr

Université Paris-Est Marne-la-Vallée
Licence Mathématiques et Informatique
Licence MIA SHS

Rentrée 2016

L1 – 1^{ère} année – Nouveaux bacheliers et redoublants :

- **Vendredi 2 septembre de 9h00 à 15h00**

Réunion de rentrée obligatoire
Accueil, test de math, choix des options, visite du campus...

Bâtiment Rabelais – Amphi A1

- **Lundi 5 au jeudi 8 septembre**

Formation préparatoire à la licence

- **Vendredi 9 septembre de 10h00 à 12h30**

Inscriptions pédagogiques et remise des emplois du temps

Bâtiment Lavoisier – Salle 18 RDC

- Noms de famille de A à K de 10h00 à 11h30
- Noms de famille de L à Z de 11h00 à 12h30

- **Lundi 12 septembre 2016**

Début des cours

Vos Contacts et Responsables de Formation

- Secrétariat de la Licence 1^{ère} Année Maths-Info et MASS

Mme LEHUT Sylvie

Bâtiment Lavoisier - Bureau 014 RdC

Tel : 01 60 95 72 32

Horaires d'ouverture :

du Lundi au Jeudi de 9h à 12h et de 14h à 16h

Vendredi de 9h à 12h

- Secrétariat de la Licence 2^{ème} Année Maths-Info et MASS

Mme JEAN-MARIE Christiane

Bâtiment Lavoisier - Bureau 010 RdC

Tel : 01 60 95 72 05

Horaires d'ouverture :

du Lundi au Jeudi de 9h à 12h et de 14h à 16h

Vendredi de 9h à 12h

- Responsable de Formation de la Licence 1^{ère} Année Maths-Info

Mme RASKINE Anne

Bâtiment Lavoisier – Bureau 016 RDC

- Responsable de Formation de la Licence 2^{ème} Année Maths-Info

M. CHOCHOIS Philippe

Bâtiment Lavoisier – Bureau 012 RDC

- Responsable de Formation de la Licence parcours MASS

M. BERKOVER Thierry

Bâtiment Lavoisier – Bureau 104

FORMATION PREPARATOIRE A LA LICENCE :

Afin de faciliter votre adaptation à l'enseignement supérieur, nous organisons avant le début proprement dit des cours, une formation préparatoire à la Licence.

Il s'agit, à travers des séances d'exercices bien ciblées, en petits groupes, et dirigées par des étudiants-tuteurs de second cycle de l'université de Marne-la-Vallée, ayant suivi le cursus d'études dans lequel vous vous engagez, de vous donner des clefs et des méthodes utiles à la réussite en Licence.

Le jour de la rentrée, vous passerez un test QCM de Mathématiques qui nous permettra de vous situer par rapport à un minimum requis de connaissances et de savoir-faire pour arriver à suivre les enseignements de 1^{ère} année.

Le test aura lieu le jour de la rentrée, **vendredi 2 septembre 2016**.

Calendrier Prévisionnel

- Premier Semestre

Rentrée	Vendredi 2 septembre 2016
Formation Préparatoire à la Licence	Lundi 5 au jeudi 8 septembre
Inscriptions Pédagogiques	vendredi 9 septembre
Début des Enseignements	lundi 12 septembre 2016
Début des Contrôles Continus	octobre
Vacances de la Toussaint	22 octobre au 30 octobre
Vacances de Noël	17 décembre au 2 janvier
Examens S1 session de janvier	lundi 9 au vendredi 13 janvier 2017

- Deuxième Semestre

Début des Enseignements	lundi 16 janvier 2017
Début des Contrôles Continus	février
Vacances d'Hiver	11 février au 19 février
Vacances de Printemps	1 ^{er} avril au 17 avril

Sous réserve de confirmation

Examens S2 session de mai	15 mai au 19 mai
Examens S1 et S2 session de rattrapage	12 au 16 juin

L'INSCRIPTION PEDAGOGIQUE

Sans inscription pédagogique, vous n'êtes inscrit dans aucune formation. Elle est **obligatoire** pour le choix des options ainsi que pour passer les examens. Elle se fait, une fois l'inscription administrative effectuée.

Votre emploi du temps vous sera remis lors de votre inscription pédagogique. Le secrétariat pédagogique (bureau 014, Bât. Lavoisier) vous renseignera sur :

- votre emploi du temps,
- l'organisation des sessions d'examens (élaboration du planning des épreuves)
- préparation des procès-verbaux pour le jury

**Il est important de consulter régulièrement
les panneaux d'affichage ainsi que votre boîte mail
tout au long du semestre**

C'est également le secrétariat pédagogique qui vous fournira sur demande **un unique** relevé de notes.

**Aucun duplicata ne sera délivré
Aucun relevé de notes ne sera envoyé par courrier**

LA CHARTE INFORMATIQUE

L'enseignement d'informatique débute en L1 sur « l'utilisation intelligente d'Internet ». Avec votre carte d'étudiant, il vous sera remis un « login » vous permettant de vous connecter au réseau de l'Université (vous apprendrez, avec le temps, à utiliser le libre accès aux salles d'informatique).

Nous attirons votre attention sur quelques points importants :

- Le login est à **usage personnel** ; il vous permet d'accéder à **votre** compte informatique et vous ne devez pas le communiquer à d'autres utilisateurs ; vous êtes en effet **responsable** (y compris sur le plan pénal) de toutes les informations qui transitent sur ce compte
- Prenez la peine, lorsque vous signerez la charte informatique de l'Université, d'en lire les règles de « bonne conduite » et les sanctions (disciplinaires et pénales) relatives à tous les comportements « illégaux » (piratages en particulier) ; **à titre indicatif, il faut savoir que l'utilisation du compte peut être suspendue sur une durée variable de 1 mois à 1 an.**
- Souvenez-vous que les salles informatique sont avant tout un lieu de travail. Les enseignements et la préparation des projets informatiques sont en toutes circonstances **prioritaires.**

Les Cours en Première Année

Portail Mathématiques, Informatique, Ingénierie Mathématiques et Informatique

Premier Semestre S1 : 30 ECTS

UE obligatoires : 24 ECTS

- Calcul Différentiel et Intégral (calculus) : 6 ECTS
- Méthodologie des Mathématiques : 6 ECTS
- Algorithmique et Programmation 1 (AP1): 9 ECTS
- Introduction aux Systèmes Informatiques (ISI) : 3 ECTS

UE optionnelles, au choix : 6 ECTS

- Physique 1 : 6 ECTS
- Electronique 1 : 6 ECTS
- Communication 1 : 3 ECTS
- Langage & Média 1 : 3 ECTS
- LV2 : 3 ECTS
- Anglais débutant : 3 ECTS

Deuxième Semestre S2 : 30 ECTS

UE obligatoires : 27 ECTS

- Algèbre Linéaire 1 : 6 ECTS
- Suite numériques et fonctions réelles : 6 ECTS
- Programmation Web : 6 ECTS
- Algorithmique et Programmation 2 : 6 ECTS
- Anglais : 3 ECTS

UE optionnelles, une au choix : 3 ECTS

- Langage & Média 2
- Langage & Média 1
- Communication 2
- Communication 1
- Logique
- Physique 2
- Electronique 2
- LV2

ECTS signifie « European Credits Transfer System » que nous appelons communément « crédits », ils font office de coefficients. UE signifie « Unité d'Enseignement ». Certaines options sont susceptibles d'être modifiées.

Les Cours en Première Année

Parcours MASS

Premier Semestre S1 : 30 ECTS

UE obligatoires : 30 ECTS

- Calcul Différentiel et Integral (calculus) : 6 ECTS
- Méthodologie des Mathématiques : 6 ECTS
- Introduction aux Systèmes Informatiques (ISI) : 3 ECTS
- Introduction à l'Economie : 4,5 ECTS
- Introduction à la Sociologie : 4,5 ECTS
- Anglais : 3 ECTS
- Méthodologie du Travail Universitaire : 3 ECTS

Deuxième Semestre S2 : 30 ECTS

UE obligatoires : 27 ECTS

- Algèbre Linéaire 1 : 6 ECTS
- Suite Numériques et Fonctions Réelles : 6 ECTS
- Macro-Economie : 4,5 ECTS
- Micro-Economie : 4,5 ECTS
- Statistiques – Informatique : 3 ECTS
- Anglais : 3 ECTS

UE optionnelle : 3 ECTS

- Politique générale de l'entreprise : 3 ECTS
- Comptabilité Générale 1 : 3 ECTS
- UE Libre : 3 ECTS

ECTS signifie « European Credits Transfer System » que nous appelons communément « crédits », ils font office de coefficients.

UE signifie « Unité d'Enseignement »